ETAT DE SITUATION —DE LA— Compagnie d'Assurances —DES— MARCHANDS,

De la Nouvelle-Orléans.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Primes reçues		
Sur risques de feu	$49,362 20	
Sur risques de marine	58 22	
Sur risques de rivière	2,799 58	
		$52,220 00
A ajouter—		
Non terminée de 1899		58,315 59
		$110,535 59
A déduire non terminée 1900		20,939 46
		$ 89,596 13
Ajouter—		
Intérêt	$4,545 04	
Loyer	8,758 25	
		13,303 29
Revenu total		$102,899 47
Déduire:		
Pertes de feu	$46,075 81	
Pertes de rivière	2,643 24	
	$48,719 05	
Primes remboursées	3,606 99	
Réassurances	5,974 01	
Taxes et licences	5,108 97	
Commissions	3,967 33	
Dépenses de Propriété foncière	1,070 81	
Dépenses générales et salaires	15,790 29	
Total	$90,167 35	
Réservé pour pertes non payées	5,646 38	
		$ 95,813 73
Profit net		7,085 74
5 0/0 Dividende pour 1900		5,000 00
		$ 4,085 74

ACTIF.

Billets à recevoir	$	1,634 81
Billets escomptés		14,043 82
Dû par individuel pas plus de 3 mois		8,343 53
Comptant en main		8,904 50
6 actions French Opera Ass'n Ltd		450 00
7 actions de la Provident Savings Bank		700 00
50 actions de la Citizens Bank of La.		6,200 00
10 Caddo Levee Bonds		12,100 00
3 Bons d'Etat de la Louisiane Consols		3,020 00
225 Bons à prime		9,000 00
Propriété foncière		92,000 00
		$161,085 96

PASSIF.

Fonds capital	$100,000 00	
Prime non acquise de 1900	20,939 46	
Réservé pour pertes non payées	5,646 38	
Dividendes non réclamés	519 06	
Réservé pour payer la réassurance	475 12	
Dividende pour 1900	3,000 00	
	$130,580 11	
Surplus	30,475 85	
		$161,085 96

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1901.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit devant moi, notaire, ce 2me jour de février 1901.

M. C. SONIAT, Notaire.

Un dividende de 5 0/0 sur le capital réduit de cent mille dollars ($100,000) sera payé sur demande. Les actionnaires sont requis, quand ils se présenteront pour leur dividende de porter avec eux leurs anciens certificats pour les échanger pour de nouveaux.

JULES MONTREUIL, Secrétaire

2 7-

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Marie J. Juillist, femme de Pierre M. E. Barel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65 656—Division B—Attendu que Pierre M. E. Barel a présenté une pétition à la cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Marie J. Juillist, femme de Pierre M. E. Barel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclarer, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Félix J. Puig, avocat.

23 août—23 27—sept 1

Succession de Mlle Marie M. Mitos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64 719—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Kengel, administrateur de cette succession, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Cunningham & Cunningham, avocats

23 août—23 26 31

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA.

Commençant le 13 avril 1901.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 8 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Ol Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents.

No 322 rue Carondelet, coin Union.

14 avril—1[illegible]

LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA BRETAGNE 29 août.
LA CHAMPAGNE 5 sept.
LA SAVOIE, 12 sept.

Agence Générale 32, Broadway, New York

FRANK J. GERLA, Agent général du Sud.

212 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans. Les PREVOST & BUISSON, Agents, 722 rue Commune.

1er fév—1 an

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT. STEAMERS.

PROTEUS.....Mercredi, 4 sept.
COMUS.....Mercredi 11 sept.
LOUISIANA.....Mercredi, 18 sept.

Partiront du leur quai à 3 h. m. du pied de la rue Toulouse.

Fret reçu sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 31/100 pour cent pour New York.

Taux et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger.

Les grégeants pour passagers ne peuvent être surpassés.

Aucun fret reçu sans ordre.

Pour fret ou passage s'adresser à

GEO. E. LEVERICH, Agent.

15 sept—1 No 318 rue Carondelet.

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

919 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN COTTAGE DOUBLE

En bois, sur deux vastes lots de terre, 2113 rue d'Abadie, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de Martha Schelvy.

No 65,272 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er août 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No 2112 rue D'Abadie, consistant en un cottage double en bois couvert en bardeaux, contenant trois chambres de chaque côté, bâtisse hangar avec 3 chambres, citerne, hangar, etc., dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet No 35, borné par les rues Miro, Galvez, D'Abadie, et Aubry (maintenant Avenue St Bernard), désignés par les Nos 4 et 5 sur un devis en plan annexé à un acte de vente de Charles S. Singleton à Nathan Bell, exécuté en l'étude de Théodore Guyot, notaire, et mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue d'Abadie, 35 pieds 2 lignes de largeur dans le fond sur les si après profondeur—le lot No 4 ayant une profondeur de 84 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du lot No 3 et une profondeur de 98 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot No 5 lequel ayant une profondeur de 112 pieds 4 pouces sur la ligne de division du lot No 6.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901, au pro et au dessus du prix de l'adjudication, et devant payer pour le terme non expiré de la police d'assurance; 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. Pomes, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

L. F. Bouchereau avocat.

11 août—11 18 25—sept 1 8 11

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATION

300 balles de foin, 400 sacs de graines de coton, 1 lot de charbon, 1 lot de tuyaux, moiste, chevaux, charrettes, wagons, buggy, "cash register", coffre fort en fer, meubles de bureau, etc.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

JEUDI, le 5 septembre 1901, à midi, sur les lieux, sur l'avenue Carrollton et l'intersection du Chemin de fer de la Vallée du Mississippi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 20 août 1901, et rendu dans l'affaire de F. Herrero vs son frère P. Herrero, No 63,558 du Docket de ladite cour, les effets mobilier ci-après décrits, à savoir:

Tout et particulièrement les articles ci-dessus énumérés et plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant avant livraison.

Friedrichs & Redersheimer, Encanteurs, 832 rue Commune.

25 août—25—sept 1 5

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

VENTE PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. F. Nicholson vs Charles J. Herry.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 5,882—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 2me jour de septembre 1901, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titre et intérêt du défendeur dans cette affaire, Chas J. Herry, dans et pour le procès No 62,836 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulé C. J. Herry vs John Miaot, Division E, du docket de ladite Cour. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 23 août—23 31—sep 2

VENTES A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE EN BOIS,

1731 rue Rocheblave.

Succession de H. A. Godat.

No 29,299—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, daté le 6 août 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1731 rue Rocheblave, et comprenant un cottage en bois contenant 2 chambres, hangar, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Aubry, D'Abadie, Dorgenois et Rocheblave, désigné comme lot No 11, sur un plan de C. Gervais et A. Castaing daté le 5 juillet 1852, et déposé en l'étude de P. Larose, notaire, comme plan No 31 dans le livre de plans marqué L; ledit lot mesurant 27 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Rocheblave sur environ 26 pieds 10 pouces de largeur dans le fond, 305 pieds 1 pouces 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Aubry et 303 pieds, 2 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue D'Abadie.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Legier, Esq., notaire.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

11 août—11 18 25—sept 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Wolfort.

No 65,296—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 4 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 31 juillet 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, étant la partie nord douze pieds, quatre et demi pouces du lot numéro soixante treize, tous les lots numéros soixante quatre, soixante dix-sept, soixante dix neuf, quatre vingt un, quatre vingt trois, quatre vingt cinq, quatre vingt sept, quatre vingt neuf, quatre vingt onze, quatre vingt treize, quatre vingt quatre, quatre vingt dix sept, quatre vingt dix neuf, cent un, cent trois, cent cinq, cent sept, cent neuf cent onze et cent treize, ayant un total de 1,612 pieds six cent douze pieds quatre pouces et demi de face sur la Place East Park de l'îlet deux, Place Audubon, courant d'une direction sud de l'intersection de la rue Poplar et la place Audubon, un devis duquel fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896, est marqué exposé "B" et est attaché à un acte d'hypothèque par les défendeurs en faveur de John A. Peck, un commissionnaire de l'Etat de la Louisiane, à St Louis, Mo., le 24 janvier 1898 (M. O. Livre 622, fol. 111). Le dit lot deux est la partie sud des lots D, E et F de l'addition Audubon, et est borné sur le Sud par la ligne Nord d'un chemin privé, la continuation de la rue Long, sur l'Est par la propriété de l'Université Tulane, une longueur de trois cent cinquante sept pieds, huit pouces et dix lignes, plus ou moins, sur l'Ouest par Greenville, Friburg et Marley, une longueur de trois cent soixante dix pieds sept pouces huit lignes plus ou moins, et sur le nord par la ligne Sud de la continuation de la rue Poplar, et étant une partie de la propriété acquise par les défendeurs de Sarah J. Witherspoon, sous acte passé pardevant Charles D. Greene, Jr, commissionnaire de l'Etat de la Louisiane, à St-Louis, Mo., le 3 juin 1893, et enregistré dans le livre du bureau des transferts 147 page 386 et déposé en l'étude de Walter Morgan Gurley, notaire à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, par acte pardevant lui daté le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard adjointe plus par ladite compagnie comme l'addition Audubon.

2° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, étant la partie nord quinze pieds huit pouces et demi du lot numéro soixante-quatorze et le tout du lot numéro soixante-quatorze et le tout des lots numéro soixante-seize, soixante-dix-huit, quatre-vingts, quatre-vingt-deux, quatre-vingt quatre, quatre vingt-six, quatre-vingt huit, quatre-vingt dix, quatre-vingt douze, quatre vingt-quatorze, quatre-vingt seize, quatre-vingt-dix huit, cent, cent deux, cent quatre, cent six, cent huit, cent dix, cent douze, cent quatorze, ayant un total de six cent quinze pieds huit pouces et demi de face sur la Place West Park, dans l'îlet deux Place Audubon, courant d'une direction sud de l'intersection de la rue Poplar à la Place Audubon, un devis duquel fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896, est marqué exposé "B" et est attaché à un acte d'hypothèque par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman, passé pardevant John A. Peck, un commissionnaire de l'Etat de la Louisiane, à St Louis, Mo., le 24 janvier, 1898 (M. O. Livre 622 fol 114), ledit îlet deux est la partie sud des lots D, E et F de l'addition de la Place Audubon et est borné au sud par la ligne nord d'un chemin privé, la continua tion de la rue Long, à l'est par la propriété de l'Université Tulane, une longueur de trois cent soixante-dix pieds sept pouces et dix lignes plus ou moins à l'ouest par Greenville, Friburg et Marley une longueur de trois cent soixante-dix pieds sept pouces huit lignes plus ou moins, et au nord par la ligne Sud de la continuation de la rue Poplar et étant une partie de la propriété acquise par le défendeur de Sarah J. Witherspoon, sous acte passé pardevant Chas. D. Greene, Jr, commissionnaire de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Mo., le 3 juin 1893 et enregistré dans le livre du bureau des transferts 147, page 386 et déposé en l'étude de Walter Morgan Gurley, notaire à la Nouvelle-Orléans, La., par acte pardevant lui daté le 16 avril 1894 laquelle dite terre a été plus tard adjointe par la dite compagnie comme addition d'Audubon.

Conditions — Comptant. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Legier, notaire, l'acquéreur devant payer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel & Hart, avocats

4 août—4 11 18 25—sept 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE

LA Bâtisse en briques A TROIS ETAGES, Nos 639 et 641 Rue Ste-Anne et 800 Rue Royale,

Formant l'encoignure desdites deux rues.

Succession de Veuve J. F. Languille, No 531, Vingt-neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER — Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI, le 1er octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingle, juge de la susdite cour, signé le 19 août 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bâtisse en briques à trois étages connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale maintenant occupée au rez de chaussée comme un magasin de café et de thé et buanderie et contenant quelques 12 chambres, vestibule avec escalier, galeries sur la façade et le côté, et plus loin décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Dumaine et Chartres et mesurant 34 pieds, plus ou moins, de face à la rue Ste-Anne sur 54 pieds, plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Royale et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Royale.

La propriété est bien située, seulement à petite distance de la rue du Canal et dans une excellente localité pour les affaires ou placement payant.

Conditions — Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque conventionnelle et lien de vendeur, sur la dite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat de 1901, au-dessus et au plus de son enchère, et payant pour les timbres du revenu des E. U. sur l'acte de vente, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. J. Barrett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 août—25—sept 1 8 15 22 29—oct 1

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Interdiction de Christian Thomas, No 63 367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

En vertu de divers ordres de l'Hon. Cour Civile de District, en date par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile, paroisse d'Orléans, le juge Sommerville, agissant à ce moment pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, le juge Ellis étant absent en congé, l'ordre daté et signé le 2 avril 1901; en vertu d'un deuxième ordre, ledit ordre émis par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, sous la date et la signature du 20 juin 1901, et en vertu d'un troisième ordre émis par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, le juge Sommerville agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le juge Ellis absent en congé le dit ordre daté et signé le 22 août 1901. Les divers ordres en cool décrits ayant été adressés à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, JEUDI, le 26 septembre 1901, à midi, les propriétés ci-après—

1° La buvette avec ses appartenances et applications, stock en vente, etc., récemment exploitée par Christian Thomas, interdit, à l'encoignure des rues Magazine et Septième, en cette ville.

Conditions—Le contenu de la buvette sera vendu pour du comptant. Le règlement devant être fait immédiatement après l'adjudication.

2° Cinq certaines lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur un devis d'arpentage fait par H. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 9 avril 1901, dans l'îlet compris entre les rues Octavia, Laurel et Annunciation et l'avenue Peters, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 122 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, excepté le lot 20, lequel forme l'encoignure des rues Octavia et Annunciation et mesurant 122 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Annunciation sur 27 pieds 8 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la portion de crédit, s'il y en a, en un ou en deux ans: la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs respectifs, lesquels billets seront garantis dans leur paiements par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et devront porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de leur date jusqu'au paiement; les actes de vente devront contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénation, confession de jugement hypothécaire, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1901 et les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis pour la taxe de guerre. Les actes de vente devant être passés pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent formant l'encoignure des rues Magazine et Septième, dans l'îlet borné par les rues Camp et Huitième. Ledit lot mesurant 28 pieds, 6 pouces de face sur la rue Magazine par 109 pieds 9 pouces de profondeur et façade sur la dite rue Septième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur payables à 1 et 2 ans, après date, devant être garantis dans leurs paiements par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et devant porter intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement.

L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénation, confession de jugement hypothécaire, les taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les frais des timbres de guerre.

Acte de vente devant être passé pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 0/0 du montant de son enchère devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Propriété foncière, 303 rue Baronne.

Plans à la Bourse.

J. B. Rosser Jr, avocat pour la curatrice.

25 août—25—sept—1 8 15 22 26

Bourse des Propriétés Foncières, maintenant située au No 311 de la rue Baronne.

Jas. A. Brennan et fille,

JOLI COTTAGE DOUBLE

1223-1225 Rue St-Antoine,

Entre les rues St-Claude et Marais.

Succession de Joséphine De Bergue, Veuve de Joseph Alexandre DuLepre.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 65,184.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 18 septembre 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 21 juillet 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No 350 de l'îlet 30, d'après le plan du nouveau faubourg Marigny, lequel îlet est maintenant désigné par le No 886 et est borné par les rues St-Antoine, St-Claude, Marais et Bagatelle, et le dit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St-Antoine sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations comprennent le joli cottage double 1223-1225 rue St-Antoine, contenant dans la bâtisse principale deux chambres, cuisine, citerne de chaque côté, et la bâtisse dans le fond contenant une chambre de chaque côté.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; la balance, s'il y en a, en billets payables en un an, garantis par lien de vendeur, hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

JAS A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs, No 630 rue Gravier.

18 août—18 25—sept 1 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE COTTAGE. SIMPLE DE CHOIX

8113, RUE JEANNETTE.

Entre l'avenue Carrollton et la rue Dublin.

Le lot mesurant 32' 6" sur 150' de profondeur.

Succession de Nicholas Reynolds.

No 65,394. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 4 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 22 juillet 1901, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Sixième et Dublin, désigné comme lot No 23, et mesurant trente-deux (32') pieds six (6") pouces de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante (150') pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple No 8113 rue Jeannette contenant 4 chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par l'acquéreur un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Kengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 août—4 11 18 25—sept 1 4

VENTES A L'ENCAN

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Placement sûr en un magasin et résidence en bois à deux étages.

No 1016 RUE DRYADES,

Faisant face au dépôt et parc du I. C. R. R.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet JEUDI, le 19 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 12 août 1901, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Jeanne Toole vs ses créanciers, No 65,328 du docket, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Le magasin et résidence en bois à deux étages, d'un bon rapport, No 1016 rue Dryades, contenant boutique de barbier et cinq autres chambres, cour pavée, citerne, etc., dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et l'avenue Howard. Le lot de terre mesurant 17 pieds, 3 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dryades, 17 pieds 4 pouces dans le fond, 105 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 104 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté opposé. L'emplacement est excellent pour affaire et résidence, un placement sûr et productif.

Conditions comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Chas Forman, notaire, aux frais de l'acquéreur.

B. R. Forman, avocat pour le Syndic.

18 août—18 25—1 8 15 19 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,

912 et 914 Avenue Pacifique, Algiers.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 29 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 22 juillet 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans la succession de Solomon Buckley et femme, No 65,017 du docket de ladite cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage double en bois, Nos 912 et 914 avenue Pacifique, dans le Cinquième district de cette ville, contenant trois chambres, etc., de chaque côté, et dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, les rues Fowler et Newton.

Le lot de terre est désigné par le No 17 et mesurant 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Près des rues pavées en asphalte et le Grand Southern Pacific Railroad. Un placement payant, se louant au taux de $144 par an.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes de 1901; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juil—28—août 4 11 18 25 29

Jacob A. Reinach.

Dans l'affaire de la Masonic Temple Building Association en liquidation.

No 52,201, Cour Civile de District—Division D.

Il sera vendu par le soussigné encanteur, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en cette ville, à midi, le JEUDI, 5me jour de septembre 1901, en vertu d'un décret daté le 5me jour d'août 1901, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un lot de comptes ouverte, tête à l'annotation ci-dessus nommée. D'après la liste détaillée enregistrée dans le bureau de l'encanteur soussigné. Conditions — Comptant sur les lieux.

JACOB A. REINACH 536, Place Commerciale.

24 août—24 28—sept 2

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Demi îlet de terre dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Berlin et l'avenue Napoléon.

Isidore Hersheim vs Successeurs de J. W. H. Friedrichs.

No 65,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte le 29 juillet 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain demi îlet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 192 (658), borné par les rues Clara, Willow, Berlin et l'avenue Napoléon, composé des lots six à dix sept inclusivement, et mesurant 300 pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur et face sur l'avenue Napoléon et sur la rue Berlin, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant H. C. Leake, notaire, le 12 janvier 1899.

Etant la même propriété que le plaignant a acquise conjointement avec le défunt J. W. H. Friederichs, par acte passé pardevant ledit notaire Leake à la dernière date mentionnée.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant James Simeon, notaire

4 août—4 11 18 25—sept 5

En vertu d'un ordre de l'Hon. Walter B. Sommerville, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. Geo M. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District, daté le 13 août 1901, in re, succession de Mme Angéline Curry, veuve par premier mariage de James F. Fewler et par second mariage d'Eugène C. Baxter, No 65,561, je vendrai au comptant à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur sur les lieux à l'encoignure des rues Burthe et Short, dans la Nouvelle-Orléans, JEUDI le 5me jour de septembre 1901, à midi.

Une moitié indivise d'intérêt en et à une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No Onze et la partie de devant des lots nos Douze, Treize, Quatorze et Quinze, dans l'îlet No quatre vingt quinze, borné par les rues Burthe, Short, Washington (maintenant Fern) et Deuxième (maintenant Maple), lot No Onze mesurant trente pieds de face à la rue Burthe sur cent cinquante pieds de profondeur et la partie de devant des lots numéros Douze Treize Quatorze et Quinze mesurant ensemble soixante pieds de face à la rue Short sur cent pieds de profondeur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Frank F. Wiggington, administrateur.

Wm. Andrew Collins, avocat.

21 août—21 28—5 sept

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de